

|  |
| --- |
| Programmation, bases de données etserveurs –AEC (LEA.D4)Techniques de l’informatique DEC accéléré (420.B0)Plan de cours Installation des serveurs et des services  420-W45-SF  Pondération : 3-3-3  Hiver 2022 – Bloc 4 – UBR 4392 Groupe 12024 |

|  |  |
| --- | --- |
| Professeur :  Bureau :  Courriel :  Disponibilités :  Conseiller pédagogique :  Bureau :  Téléphone (Cégep :  Courriel : | Jean-Pierre Duchesneau  P-416  jpduchesneau@csfoy.ca  Sur rendez-vous  Julie McCann  P-277  418-659-6620, poste 3794  Jmccann@csfoy.ca |

## THÉMATIQUE GÉNÉRALE

Ce cours permet à l’étudiante ou à l’étudiant d’approfondir les notions et les technologies pour déployer des serveurs autant intranet qu’Internet, ainsi que les services sur ces serveurs.

Elle ou il doit notamment déterminer les composants d’un environnement de travail d’envergure supportant le développement et le déploiement d’applications Agile et en assurer l’installation et l’opérationnalité.

L’étudiante ou l’étudiant a aussi l’occasion d’étudier plus en profondeur certains aspects de la configuration et de la surveillance des serveurs, de l’installation et la configuration des services, de la configuration du réseau, de la sécurité, et d’automatiser des tâches reliées aux services.

## PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours est le seul cours porteur de la compétence 00SJ et de la compétence 00SK.

Ce cours a comme préalable absolu, le cours Infrastructure technologique et virtualisation.

Il est un préalable absolu pour le cours Enjeux en cybersécurité, en session 5.

## COMPÉTENCES DU COURS

|  |  |
| --- | --- |
| **00SJ** – Effectuer le déploiement de serveurs intranet. | **00SJ # 1** – Analyser le projet de déploiement.  **00SJ # 2** – Monter les serveurs intranet.  **00SJ # 3** – Installer les services intranet.  **00SJ # 4** – Procéder au renforcement de la sécurité.  **00SJ # 5** – Participer à la mise en service des serveurs intranet.  **00SJ # 6** – Rédiger la documentation. |
| **00SK** – Effectuer le déploiement de serveurs Internet. | **00SK # 1** – Analyser le projet de déploiement.  **00SK # 2** – Monter les serveurs Internet.  **00SK # 3** – Installer les services Internet.  **00SK # 4** – Procéder au renforcement de la sécurité.  **00SK # 5** – Participer à la mise en service des serveurs Internet.  **00SK # 6** – Rédiger la documentation. |

## SÉQUENCES D’APPRENTISSAGE ET ÉVALUATIONS

Ce cours comprend deux compétences : 00SJ - Effectuer le déploiement de serveurs intranet et 00SK – Effectuer le déploiement de serveurs Internet. Les deux compétences comportent des éléments qui sont semblables ou pratiquement semblables. Donc, pour la compétence 00SK, il faut travailler les habiletés à développer et les contenus ou savoirs essentiels qui diffèrent de la compétence 00SJ.

* Dans un premier temps, la compétence 00SJ sera couverte. L’étudiant va acquérir les connaissances pour l’installation, la configuration et le fonctionnement des services.
* Dans un second temps, l’étudiant va apprendre les principes et la configuration des bastions de sécurité (firewall), ainsi que les sauvegardes. Cet aspect de la sécurité est couvert dans les deux compétences.
* Dans un troisième temps, la compétence 00SK sera couverte. L’étudiant va acquérir les connaissances de routage et de segmentation (VLAN) du réseau, ainsi que les notions pour automatiser l’installation des services.

### Première séquence d’apprentissage : Effectuer le déploiement des services

|  |  |
| --- | --- |
| Éléments de compétence ciblés : | Habiletés et contenus essentiels : |
| **00SJ # 1** – Analyser le projet de déploiement.  **00SJ # 2** – Monter les serveurs intranet.  **00SJ # 3** – Installer les services intranet.  **00SJ # 5** – Participer à la mise en service des serveurs intranet.  **00SJ # 6** – Rédiger la documentation. | Analyser la demande de déploiement de serveurs en fonction des besoins exigés et du plan de conception.  Déterminer le type d’installation des serveurs (physique/virtuel) en fonction de la demande, des contraintes techniques et organisationnelles.  Analyser la documentation technique des services à installer.  Identifier les ressources physiques nécessaires pour installer le serveur.  Distinguer les services à installer sur les serveurs.  Déterminer un plan d’installation des serveurs.  Installer et configurer le système d’exploitation sur les serveurs selon la méthode retenue et en fonction des besoins.  Connecter les serveurs au réseau physique ou virtuel.  Configurer les paramètres réseau du serveur.  Vérifier et valider la connectivité des serveurs au réseau.  Identifier chaque serveur et périphérique.  Appliquer les procédures d’Installation des services intranet conformément aux procédures et spécifications techniques.  Configurer les services intranet selon la documentation ou le plan de conception (p. ex. : architecture réseau, technologie, etc.).  Configurer les services et les applications selon la nature du serveur.  Tester le fonctionnement des services intranet.  Comprendre l’interdépendance des services pour les activer dans l’ordre.  Activer les services intranet selon les procédures recommandées.  Partitionner correctement les disques pour mieux identifier les partitions systèmes et données.  Gérer les droits d’accès (ajout, suppression, modification, etc.).  Déterminer les différents types de tests à effectuer.  Déterminer la pertinence des correctifs proposés.  Gérer les correctifs de logiciels, du système d’exploitation et des micrologiciels (Firmware).  Appliquer les correctifs.  Appliquer les techniques de documentation de suivi des modifications apportées avant, pendant et après l’installation selon les normes de l’organisation.  Mettre à jour les documents de procédure. |
| Méthodes et stratégies pédagogiques :   * Le professeur présentera plusieurs notions sous forme d’exposés magistraux concernant l’installation des services : serveurs Web, DNS, DHCP, serveurs de fichiers. * Les étudiants doivent prendre des notes et compléments de cours. Ils devront aussi lire les notes de cours remises en cours. * Après chaque présentation, l'étudiant devra faire un exercice d’installation et de configuration du service présenté. * Pour la résolution de problèmes, les étudiants sont fortement encouragés à utiliser les outils présentés en cours. | |
| Évaluations formatives :  Les activités d'évaluations formatives se feront à l'aide d’exercices sur l’installation et la configuration des services.  Ces exercices vous permettront de vous tenir informés de l'état de vos apprentissages tout au long de la session et de les réguler le cas échéant. | |
| Évaluations sommatives  Une évaluation se fera à l'aide d’un travail pratique d’installation et de configuration d'un service.  Une évaluation finale sera faite dans l’évaluation finale à caractère synthèse.  Les évaluations sont détaillées dans les tableaux de la section évaluations sommatives. | |

### Deuxième séquence d’apprentissage : renforcement de la sécurité

|  |  |
| --- | --- |
| Éléments de compétence ciblés : | Habiletés et contenus essentiels : |
| **00SJ # 4** – Procéder au renforcement de la sécurité.  **00SK # 4** – Procéder au renforcement de la sécurité. | Activer le logiciel antivirus et le pare-feu.  Appliquer les correctifs et les mises à jour sur les systèmes d’exploitation serveur.  Appliquer et mettre à jour une procédure de sauvegarde.  Définir les données sensibles des serveurs devant être sauvegardées.  Sauvegarder les données sensibles d’un serveur. |
| Méthodes et stratégies pédagogiques :   * Le professeur présentera, sous forme d’exposés magistraux, des notions concernant l'installation et la configuration de bastion de sécurité, ainsi que sur la prise de sauvegardes. * Les étudiants doivent prendre des notes et compléments de cours. Ils devront aussi lire les notes de cours remises en cours. * Après chaque présentation, l'étudiant devra faire un exercice d’installation et de configuration. | |
| Évaluations formatives :  Les activités d'évaluations formatives se feront à l'aide d’exercices sur l’installation et la configuration d’un bastion de sécurité et sur la prise de sauvegarde.  Ces exercices vous permettront de vous tenir informés de l'état de vos apprentissages tout au long de la session et de les réguler le cas échéant. | |
| Évaluations sommatives :  Une évaluation sera faite dans l’évaluation finale à caractère synthèse.  Les évaluations sont détaillées dans les tableaux de la section évaluations sommatives. | |

### Troisième séquence d’apprentissage : déploiement de serveurs Internet

|  |  |
| --- | --- |
| Éléments de compétence ciblés : | Habiletés et contenus essentiels : |
| **00SK # 1** – Analyser le projet de déploiement.  **00SK # 2** – Monter les serveurs Internet.  **00SK # 3** – Installer les services Internet.  **00SK # 5** – Participer à la mise en service des serveurs Internet.  **00SK # 6** – Rédiger la documentation. | Analyser les différents scénarios de déploiement proposés dans les documents de conception.  Distinguer les services à installer sur les serveurs.  Évaluer les besoins de répartition de charge entre les serveurs.  Distinguer les services à installer sur le réseau.  Déterminer un plan des étapes à entreprendre pour installer et configurer les services réseau.  Configurer le système d’exploitation après l’installation.  Installer des périphériques/composantes pour une connectivité au réseau.  Configurer les périphériques / composantes pour une connectivité au réseau.  Appliquer les procédures d’Installation des services Internet conformément aux procédures et spécifications techniques.  Configurer les services Internet selon la documentation ou le plan de conception (Ex. : architecture réseau, technologique, etc.).  Tester le fonctionnement des services Internet.  Activer les services Internet selon les procédures recommandées.  Gérer les droits d’accès d’un périphérique réseau.  Utiliser des protocoles sécuritaires. |
| Méthodes et stratégies pédagogiques :   * Le professeur présentera plusieurs notions sous forme d’exposés magistraux concernant la segmentation du réseau, le routage, l’automatisation des services réseaux et l’orchestration. * Les étudiants doivent prendre des notes et compléments de cours. Ils devront aussi lire les notes de cours remises en cours. Ils devront également lire des modules sur le site Web Netacad de Cisco. * Après chaque présentation, l'étudiant devra faire un exercice lui permettant de mettre en pratique les notions apprises. * Pour la résolution de problèmes, les étudiants sont fortement encouragés à utiliser les outils présentés en cours. | |
| Évaluations formatives :  Les activités d'évaluations formatives se feront à l'aide d’exercices sur la segmentation du réseau, le routage statique et dynamique, l’automatisation des services réseaux et sur l’orchestration.  Ces exercices vous permettront de vous tenir informés de l'état de vos apprentissages tout au long de la session et de les réguler le cas échéant. | |
| Évaluations sommatives :  Une évaluation se fera à l'aide d’un travail pratique sur la segmentation et sur le routage, ainsi qu’un travail pratique sur l’automatisation des services.  Une évaluation finale sera faite dans l’évaluation finale à caractère synthèse.  Les évaluations sont détaillées dans les tableaux de la section évaluations sommatives. | |

### Évaluations sommatives

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **TP1 - Travail sur serveur Web** |
| Compétences évaluées | 00SJ - [1-2, 5-6]  00SJ - [3] partiellement |
| Date | Voir le calendrier |
| Pondération | 20 % |
| Type d’activité | À la suite d’installations de serveurs Web, l’étudiant devra présenter le résultat de son travail. |
| Contexte de réalisation | Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail. |
| Critères d’évaluation | * Analyse adéquate de la demande de déploiement de serveurs en fonction des besoins exigés et du plan de conception. * Détermine correctement le type d’installation des serveurs (physique/virtuel) en fonction de la demande, des contraintes techniques et organisationnelles. * Analyse correctement la documentation technique des services à installer. * Identifie correctement les ressources physiques nécessaires pour installer le serveur. * Distingue correctement des services à installer sur les serveurs. * Détermination d’un plan d’installation des serveurs. * Installation et configuration du système d’exploitation sur des serveurs selon la méthode retenue et en fonction des besoins. * Connecte correctement les serveurs au réseau physique ou virtuel. * Configuration des paramètres réseau du serveur. * Vérification et validation de la connectivité des serveurs au réseau. * Identification de chaque serveur et périphérique. * Application des procédures d’Installation des services intranet conformément aux procédures et spécifications techniques. * Configuration des services intranet selon la documentation ou le plan de conception (p. ex. : architecture réseau, technologie, etc.). * Configuration des services et les applications selon la nature du serveur. * Teste correctement le fonctionnement des services intranet. * Compréhension de l’interdépendance des services pour les activer dans l’ordre. * Activation des services intranet selon les procédures recommandées. * Partitionne correctement les disques pour mieux identifier les partitions systèmes et données. * Gère adéquatement les droits d’accès (ajout, suppression, modification, etc.). * Détermine correctement les différents types de tests à effectuer. * Détermine correctement la pertinence des correctifs proposés. * Gère adéquatement les correctifs de logiciels, du système d’exploitation et des micrologiciels (Firmware). * Application des correctifs. * Application des techniques de documentation de suivi des modifications apportées avant, pendant et après l’installation selon les normes de l’organisation. * Mettre à jour les documents de procédure. |
| Modalités de rétroaction | En ligne lors de la correction. |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **TP2 – Kubernetes** |
| Compétences évaluées | 00SK - [1-2] partiellement  00SK - [3] partiellement |
| Date | Voir le calendrier |
| Pondération | 10 % |
| Type d’activité | À partir d’un problème posé, l’étudiant devra concevoir un réseau qui permet le déploiement des services Internet dans Kubernetes. |
| Contexte de réalisation | Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail. |
| Critères d’évaluation | * Analyse adéquate des différents scénarios de déploiement proposés dans les documents de conception. * Distingue correctement les services à installer sur les serveurs. * Distingue correctement les services à installer sur le réseau. * Détermination un plan des étapes à entreprendre pour installer et configurer les services réseau. * Configuration du système d’exploitation après l’installation. * Installation des périphériques/composantes pour une connectivité au réseau. * Configuration des périphériques / composantes pour une connectivité au réseau. * Gestion des droits d’accès d’un périphérique réseau. * Utilisation de protocoles sécuritaires. |
| Modalités de rétroaction | En ligne lors de la correction. |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **TP3 – Kubernetes** |
| Compétences évaluées | 00SK - [1-2, 5-6]  00SK - [3] partiellement |
| Date | Voir le calendrier |
| Pondération | 10 % |
| Type d’activité | À partir d’un problème posé, l’étudiant devra concevoir un réseau qui permet le déploiement des services Internet. |
| Contexte de réalisation | Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail. |
| Critères d’évaluation | * Analyse adéquate des différents scénarios de déploiement proposés dans les documents de conception. * Distingue correctement les services à installer sur les serveurs. * Distingue correctement les services à installer sur le réseau. * Détermination un plan des étapes à entreprendre pour installer et configurer les services réseau. * Configuration du système d’exploitation après l’installation. * Installation des périphériques/composantes pour une connectivité au réseau. * Configuration des périphériques / composantes pour une connectivité au réseau. * Gestion des droits d’accès d’un périphérique réseau. * Utilisation de protocoles sécuritaires. |
| Modalités de rétroaction | En ligne lors de la correction. |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **TP4 - Automatisation** |
| Compétences évaluées | 00SK - [3] partiellement |
| Date | Voir le calendrier |
| Pondération | 20 % |
| Type d’activité | À partir d’un problème posé, l’étudiant devra automatiser l’installation d’un service. |
| Contexte de réalisation | Travail pratique en ligne. Du temps en classe sera réservé pour ce travail. |
| Critères d’évaluation | * Application des procédures d’Installation des services Internet conformément aux procédures et spécifications techniques. * Configuration des services Internet selon la documentation ou le plan de conception (Ex. : architecture réseau, technologique, etc.). * Test adéquat du fonctionnement des services Internet. * Activation des services Internet selon les procédures recommandées. |
| Modalités de rétroaction | En ligne lors de la correction. |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **Participation active de l’étudiant** |
| Compétences évaluées | 00SJ - [1-4] partiellement  00SK - [1-4] partiellement |
| Date | À la fin du bloc |
| Pondération | 10 % |
| Type d’activité | L’étudiant doit réaliser 100 % des exercices demandés. |
| Contexte de réalisation | Travail pratique en ligne et à la maison. |
| Critères d’évaluation | * 100 % des exercices demandés sont réalisés. |
| Modalités de rétroaction | La rétroaction ne s’applique pas pour cette évaluation. |

| Titre | **Évaluation finale à caractère synthèse** |
| --- | --- |
| Compétences évaluées | 00SJ - [3-4]  00SK - [3-4] |
| Date | Voir le calendrier |
| Pondération | 30 % |
| Type d’activité | À partir d’une demande de déploiement et d’un plan d’installation, l’étudiant devra installer un ou des services et appliquer une bonne procédure de sécurité. |
| Contexte de réalisation | Travail pratique **individuel** en ligne et/ou à la maison. Du temps en classe sera réservé pour ce travail. |
| Critères d’évaluation | * Application des procédures d’Installation des services Internet conformément aux procédures et spécifications techniques. * Configuration des services Internet selon la documentation ou le plan de conception (Ex. : architecture réseau, technologique, etc.). * Test adéquat du fonctionnement des services Internet. * Activation des services Internet selon les procédures recommandées. * Application des correctifs et des mises à jour sur les systèmes d’exploitation serveur. * Application d’une procédure de sauvegarde. * Définissions des données sensibles des serveurs devant être sauvegardés. * Sauvegarde des données sensibles d’un serveur. |
| Modalités de rétroaction | La rétroaction ne s’applique pas pour l’examen final. |

### Récapitulatif de la pondération des évaluations sommatives

| Évaluation | Pondération (en %) |
| --- | --- |
| TP1 - Travail sur serveur Web | 20 |
| TP2 – Déploiement de WordPress dans K8s | 10 |
| TP3 –Mise ne place d’une réplication entre pods | 10 |
| TP4 - Automatisation | 20 |
| Évaluation finale à caractère synthèse | 30 |
| - réalisation de 100% des exercices | 10 |

## CALENDRIER

Ce calendrier est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des circonstances. Dans le cas des examens, les étudiants seront toujours avisés dans un délai raisonnable

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Cours | Date | Contenu | Évaluations |
| 1 | 28 fév. | Présentation du plan de cours  Présentation des concepts de bases Exercice 1 : Installation Ubuntu |  |
| 2 | 3 mars. | Cours annulé (maladie) |  |
| 3 | 8 mars | Présentation du service de résolution de nom DNS  Exercice 2 : DNS |  |
| 4 | 10 mars | Exercice 3 : Apache, installation, config de base |  |
| 5 | 11 mars | Exercice 4 : Apache, modules et SSL |  |
| 6 | 17 mars | Exercice 5 : Apache, installation d’un site Web et site virtuel |  |
| 7 | 18 mars | Travail sur les exercices |  |
| 8 | 24 mars | Exercice 6 : Nginx, installation, config de base |  |
| 9 | 25 mars | Exercice 7 : Nginx, configurations avancées |  |
| 10 | 29 mars | TP1 - Travail sur serveur Web |  |
| 11 | 31 mars | Exercice 8 : DNS Docker |  |
| 12 | 5 avril | Exercice 9 : FTP  Correction TP1 | TP1 |
| 13 | 7 avril | Exercice 9 : FTP  Correction TP1 |  |
| 14 | 11 avril | Introduction à l’automatisation de déploiement avec Kubernetes (K8s)  Installation de Minikube |  |
| 15 | 14 avril | La rédaction des manifeste K8s |  |
| 16 | 19 avril | Les services K8s |  |
| 17 | 22 avril | T p2 Déploiement de WordPress dans K8s |  |
| 18 | 28 avril | K8s Ingress et reverse proxy |  |
| 19 | 29 avril | K8s Persistance des données | TP2 |
| 20 | 2 mai | K8s Hébergement d’application en cluster |  |
| 21 | 6 mai | K8s - Tp3 Mise ne place d’une réplication entre pods |  |
| 22 | 12 mai | K8s - Tp3 |  |
| 23 | 13 mai | Automatisation | TP3 |
| 24 | 16 mai | Automatisation - installation d’un serveur Web local |  |
| 25 | 19 mai | Automatisation - installation d’une base de données |  |
| 26 | 23 mai | Automatisation – Mise en place d’un répartiteur de charge. |  |
| 27 | 26 mai | Automatisation - TP4 automatisation |  |
| 28 | 2 juin | Automatisation - TP4 automatisation |  |
| 29 | 6 juin | Évaluation finale à caractère synthèse | TP4 |
| 30 | 10 juin | Évaluation finale à caractère synthèse | EFCS |

## RESSOURCES

**Livres obligatoires** :

* Aucun

## RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Les règles présentées ici proviennent de la ***Politique d’évaluation des apprentissages*** adoptée par la direction du collège en avril 2013 et des principaux règlements du collège. On les retrouve, en partie, dans l’*Agenda étudiant* et au complet sur le site du Cégep[[1]](#footnote-1). Il est de votre responsabilité de prendre connaissance de l’article 7.1 de ladite politique concernant les ***responsabilités de l’étudiant*** (les articles 7.1.2 et 7.1.3 sont inclus ci-après).

Par ailleurs, la connaissance de la section no 6 *Normes et règles* et, plus particulièrement des articles décrits ci-après, est essentielle. Elle balise les conditions de votre réussite :

### I- Politique d’évaluation des apprentissages (extraits des sections 6 et7)

6.1.8 Évaluation du français

6.1.9 Évaluation de la présentation et de la composition des travaux

6.1.10 Présence aux activités d’évaluation sommative

6.1.11 Remise des travaux

6.1.12 Plagiat et fraude

6.1.13 Conditions de réussite d’un cours

6.5 La révision de notes

7.1 L’étudiant a la responsabilité

#### PEA - 6.1.8 - ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

[. . .] Le professeur peut refuser un travail lorsque les erreurs de langue entraînent des problèmes majeurs de clarté dans l’expression et demander à l’étudiant de corriger ses erreurs avant qu’il remette à nouveau le travail en question. Les pénalités prévues à l’article 6.1.11 s’appliquent dans un tel cas. [. . .]

Dans toutes les activités d’évaluation sommative, chaque erreur de langue est soustraite du résultat de l’étudiant à raison de 0*,* 5% de la pondération de l’activité en cause jusqu’à concurrence de 10% de cette pondération. [. . .] Lorsque le contexte de réalisation de l’activité d’évaluation permet aux étudiants le recours aux outils de référence linguistique, le département peut déterminer une pénalité pour les erreurs de langue qui va au-delà de 10% de la note, jusqu’à un maximum de 20%. [. . .

#### PEA - 6.1.9 - ÉVALUATION DE LA PRÉSENTATION ET DE LA COMPOSITION DES TRAVAUX

Les étudiants doivent présenter leurs travaux écrits en conformité avec les normes de présentation adoptées par le Cégep et les règles départementales qui viennent les préciser et les compléter. Dans le cas où le type de travail ne se prête pas à ces normes de présentation, les étudiants suivent les consignes du professeur. (*Nous vous recommandons* *de vous référer à* [*l’outil de présentation des travaux*](http://sites.cegep-ste-foy.qc.ca/presentationtravaux/accueil/)*[[2]](#footnote-2)).*

#### PEA - 6.1.10 - PRÉSENCE LORS DES ACTIVITÉS D’ÉVALUATION SOMMATIVE

Que ce soit en présentiel ou en ligne, l’étudiant est tenu de faire et de remettre chacune des activités d’évaluation sommative au moment prévu au plan de cours. Dans le cas d’une activité d’évaluation sommative en présentiel ou en mode synchrone, une absence à l’activité entraîne un échec à cette activité, à moins d’une raison de force majeure. Dans le cas d’une activité d’évaluation sommative en mode asynchrone, la période de retard prévue à l’article 6.1.11 ne s’applique pas puisque l’activité n’est pas un travail. Ainsi, la remise de cette activité d’évaluation sommative après le moment prévu à cet effet entraîne un échec à cette activité, à moins d’une raison de force majeure.

#### PEA - 6.1.11 - REMISE DES TRAVAUX

Les rapports et les travaux exigés des étudiants doivent être remis au professeur à la date, à l’heure et au lieu indiqués et selon les modalités précisées par le professeur. Une journée ouvrable de retard est tolérée entraînant une pénalité de 15% de la note. Au-delà de ce délai, le travail est refusé et la note ”0” est attribuée. En cas de force majeure, le professeur n’applique pas cette règle et convient avec l’étudiant d’autres modalités de remise du travail. [. . .]

Pour les fins de l’application de la règle sur la remise des travaux, une journée ouvrable est une journée de cours, d’évaluation, de relâche ou une journée périscolaire prévue au calendrier scolaire. Une journée ouvrable a une durée de 24 heures et cette période s’applique à partir de l’heure à laquelle le travail doit être remis.

#### PEA - 6.1.12 – PLAGIAT, TRICHERIE ET FRAUDE

Tout acte de plagiat et de fraude sera sanctionné. [. . .]

En cas de plagiat, de coopération à un plagiat, de tricherie ou de fraude lors d’un examen (en présentiel ou en ligne) ou d’un travail, l’étudiant obtient la note ”0” pour cet examen ou ce travail, sans exclure la possibilité d’autres sanctions compte tenu de la gravité de la faute ou du fait qu’il s’agisse d’une récidive. Chaque cas de plagiat ou de fraude doit être signalé à la Direction des études ou à la Direction de la formation continue selon les modalités en vigueur.

#### PEA - 6.1.13 - CONDITIONS DE RÉUSSITE D’UN COURS

La note de passage est de 60%. Dans le respect des normes et des règles prévues dans la présente politique, cette note traduit l’atteinte minimale des objectifs d’un cours.

En plus d’une note de 60% pour l’ensemble des évaluations sommatives, la réussite d’un cours peut exiger que les étudiants obtiennent la note de passage pour certains objectifs d’apprentissage ou éléments de compétence jugés prépondérants. [. . .]

#### PEA - 6.5 - LA RÉVISION DE NOTES

Tout étudiant a le droit de demander une révision de notes. Il est responsable de fournir tous les documents pertinents qui lui ont été remis.

#### 6.5.1 – La révision en cours de session

L’étudiant désireux d’obtenir une révision de sa note à une activité d’évaluation sommative en cours de session en fait la demande directement au professeur concerné dans la semaine qui suit la réception de sa note. Il appartient au professeur de maintenir ou de modifier la note et ce dernier communique sa décision à l’étudiant au plus tard une semaine après la date de la demande.

#### 6.5.2 – La révision de la note finale (précision pour la formation continue)

L’étudiant désireux d’obtenir la révision de la note finale à un cours s’adresse d’abord à l’enseignant concerné. À défaut de pouvoir le faire ou s’il s'estime toujours lésé après l’avoir fait, l’étudiant doit remplir et signer un formulaire « révision de note finale », disponible à la réception de la Formation continue.

La Direction de la formation continue transmettra par écrit la décision. Pour être admissible, la demande de l’étudiant doit préciser les activités d’évaluation visées par cette demande, être accompagnée de tous les documents nécessaires (évaluations remises à l’étudiant ainsi que les autres pièces justificatives) et d’une lettre de justification pertinente.

#### PEA - 7.1 - L’ÉTUDIANT A LA RESPONSABILITÉ

[. . .]

**7.1.2 -** d’être présent, ponctuel, de participer avec intérêt aux cours, aux séances de laboratoire, aux stages ou autres activités d’apprentissage, et ce, qu’ils soient donnés en mode présentiel, à distance ou hybride, avec le matériel nécessaire, de se conformer aux règles départementales prévues à cet effet et, en cas d’absence, de s’informer ce qu’il a manqué;

**7.1.3 -** dans la mesure du possible de prévenir son professeurlorsqu’il doit s’absenter. [. . .]

### II- Règlements (extraits des règlements 5, 6 et 18)

### RÈGLEMENT NO 5 RELATIF À CERTAINES CONDITIONS DE VIE ET AUX COMPORTEMENTS ATTENDUS AU CÉGEP

#### Article 3 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

[. . .] se rend passible de sanctions, la personne qui :

* Entrave la bonne marche des activités du Cégep, le déroulement d’un cours ou d’une activité ou, de façon générale, trouble la paix ; [. . .]
* Commet des actes de harcèlement, de violence, de discrimination, d’intimidation ou de cyberintimidation[[3]](#footnote-3);[. . .]

#### Article 9 : MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

L’utilisation à des fins d’apprentissage de matériel électronique, tel qu’un ordinateur portable ou un appareil mobile, est autorisée dans les locaux d’enseignement ou de stage dans le respect des balises établies afin de préserver un contexte favorable à l’apprentissage. Ces balises se retrouvent sur le site web du Cégep[[4]](#footnote-4).En cas de non-respect de celles-ci, des sanctions peuvent être encourues.

### RÈGLEMENT NO 6 POUR FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

#### Article 7 : PRÉSENCE AUX COURS

La présence en classe est obligatoire. Lorsque l’étudiant n’assume pas cette responsabilité avec sérieux et qu’il s’absente à plus de 15% des heures d’un cours, y compris les heures de laboratoire ou de stage, son professeur pourra alors cesser de corriger ses activités d’évaluation et pourra, dès lors, ne pas cumuler ses résultats.

### RÈGLEMENT NO 18 RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES DES ÉTUDIANTS ET AU RECOURS AU PROTECTEUR COLLÉGIAL

#### Article 3 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

[. . .] Si l’étudiant estime qu’il y a litige, avant de déposer une plainte, il doit dans la mesure du possible s’adresser à l’employé ou au professeur impliqué et chercher à ce qu’une solution soit apportée au différend qu’il a identifié. Advenant le cas où cette démarche est impossible ou ne conduit pas à la résolution de la situation litigieuse, il peut déposer une plainte. [. . .]

1. Voici le lien pour consulter les politiques et règlements du collège :

   <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/notre-cegep/politiques-et-reglements/politiques-et-reglements/> [↑](#footnote-ref-1)
2. Lien : <http://sites.cegep-ste-foy.qc.ca/presentationtravaux/accueil/> [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir la Politique pour contrer la discrimination, le harcèlement et la violence. [↑](#footnote-ref-3)
4. Balises du Cégep sur l'utilisation du matériel électronique à des fins d'apprentissage en lien avec l'article 9 du Règlement 5 :

   <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/fileadmin/documents/notre_cegep/politiques_et_reglements/Balises_institutionnelles_TIC_v6__annexes.pdf> [↑](#footnote-ref-4)